

CGM: Conditions générales de vente de matériel de déménagement peyer bern

Wangenstrasse 102 | CH-3018 Berne | T +41 31 996 63 63 | info@peyerbern.ch | peyerbern.ch

Transparent. Juste. Clair.

Chez peyer bern, il n'y a rien à cacher.

Nos conditions générales de vente sont fiables et transparentes, justes et claires.

Art. 1 Généralités

Les conditions suivantes de peyer bern Umzüge und Transporte AG s'appliquent à tous les contrats conclus par peyer bern, pour autant que ces contrats ne soient pas soumis aux Conditions générales de déménagement ou aux Conditions générales de stockage.

S'il existe des prescriptions ou des accords différents et contradictoires, l'ordre de priorité suivant s'applique : 1. dispositions légales impératives ; 2. accords contractuels individuels ; 3. CGM, CGD, CGS peyer bern ; 4. droit dispositif.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux produits avant la conclusion du contrat dans le but de les améliorer. Pour des raisons techniques de production et de reproduction, les produits représentés peuvent présenter des différences de couleur.

Art. 2 Passation de la commande

Un contrat n'est conclu qu'avec la commande (en ligne) par l'acheteur ou l'envoi de la marchandise commandée à la dernière adresse connue. peyer bern se réserve à tout moment le droit de suspendre les livraisons encore ouvertes ou d'exiger un paiement anticipé si des doutes fondés sur la solvabilité du client apparaissent entre la conclusion du contrat et l'exécution de la prestation ou si des retards de paiement de factures échues surviennent.

La commande doit contenir toutes les indications nécessaires à une exécution correcte, notamment les adresses, la quantité, le nombre et les caractéristiques relatives à la marchandise à transporter ou aux conditions sur le lieu de chargement et de déchargement.

Art. 3 Prix

Tous les prix indiqués sont des prix nets en francs suisses, hors TVA en vigueur le jour de la livraison.

Avec la parution des listes de prix actuelles, les indications de prix figurant dans les listes précédentes perdent leur validité. La boutique de déménagement sous peyerbern.ch est toujours actuelle.

Les clients qui déménagent avec peyer bern bénéficient d'une livraison gratuite dans la ville de Berne et les localités voisines. Tous les autres lieux de livraison sont facturés au prix de CHF 50.00.

Art. 4 Paiement

La livraison de la marchandise se fait en règle générale sur facture, facturée avec le déménagement total et sont payables dans le délai de paiement de 15 jours à compter de la facturation.

De même, la livraison peut être déclenchée par paiement par carte de crédit. Un paiement sur place est possible en espèces, par carte ou par TWINT, de sorte que la marchandise peut être emportée directement.

Si le paiement par carte de crédit est choisi, le traitement du paiement est effectué par le prestataire de services de paiement Worldline, Tour Voltaire, 1 place des degrés, CS 81162, 92059 Paris la Défense Cedex, sous réserve de l'application des conditions d'utilisation de Worldline, consultables sur www.worldline.com.

Il n'est pas possible de compenser ou de retenir des paiements en raison de contre-prétentions que nous contestons et qui n'ont pas été constatées judiciairement.

En cas de retard de paiement, peyer bern est en droit de transmettre la créance à un tiers pour encaissement. Avec la remise de l'encaissement, peyer bern débite à l'acheteur les frais d'encaissement encourus en tant que dommage dû au retard.

Art. 5 Service de livraison

Nous livrons votre commande de matériel d'emballage en 2-3 jours ouvrables (lu-ve) dans toute la Suisse (sans garantie). Les dates et délais de livraison ne sont contraignants pour peyer bern que s'ils ont été confirmés par écrit par peyer bern. En cas de dépassement des dates ou délais de livraison fermes, l'acheteur n'est tenu de payer - sauf en cas de transactions à terme fixe à convenir explicitement - qu'après l'expiration d'un délai de livraison supplémentaire raisonnable qu'il doit fixer, et pour autant que la marchandise n'ait pas encore été expédiée.

Les conditions de livraison s'entendent toujours « franco domicile » pour une livraison dans la ville de Berne et les localités limitrophes.

Cela signifie une livraison en rez-de-chaussée, les éventuels transports par escalier et/ou par étage de la marchandise ne sont pas compris dans le prix

« franco domicile », sauf s'ils sont expressément mentionnés dans la description de l'article ou s'ils ont fait l'objet d'un autre accord écrit. Sur demande, nous vous communiquerons volontiers les frais supplémentaires occasionnés.

Les circonstances indépendantes de la volonté de peyer bern qui empêchent ou compliquent la fabrication ou l'expédition, telles que la force majeure, la guerre, les conflits du travail, les émeutes, les mesures administratives, le manque d'énergie ou de matières premières ainsi que l'absence de sous-traitance de nos fournisseurs pour les raisons susmentionnées, libèrent peyer bern de son obligation de livraison pour la durée de ces circonstances. Le dépassement du délai de livraison pour les raisons susmentionnées n'autorise pas le client à résilier le contrat, à refuser la réception et/ou à faire valoir d'éventuels dommages et intérêts.

Les articles de livraison commandés sont livrés à l'acheteur par le service de livraison externe désigné par peyer bern ou la société de distribution désignée (p. ex. Oberhänkli Kurier AG.). Les profits et les risques de l'objet acheté sont transférés à l'acheteur dès que l'objet acheté a été remis au service de livraison par peyer bern ou la société de distribution. peyer bern est uniquement responsable de la remise en bonne et due forme de l'objet acheté au service de livraison. La conclusion d'une assurance de transport est laissée à l'appréciation de l'acheteur.

Les dommages dus au transport doivent être signalés immédiatement au transporteur.

Nous sommes autorisés à effectuer des livraisons partielles sans frais supplémentaires pour l'acheteur si certaines positions de la commande ne peuvent pas être livrées immédiatement.

Art. 6 Droit de retour

Nous vous accordons un droit de retour de 30 jours à compter de la livraison. Durant ce délai, la marchandise dans son emballage d'origine et non endommagée peut nous être retournée contre remboursement de la valeur de la marchandise. L'adresse de retour est la suivante : peyer bern Umzüge und Transporte AG, Wangenstrasse 102, 3018 Berne.

Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Le délai de retour de 30 jours est respecté si le retour a été reçu le 30e jour à l'adresse susmentionnée.

Art. 7 Défauts et autres responsabilités

En cas de défauts, la garantie légale s'applique, sous réserve des règles suivantes. Les défauts apparents doivent être signalés dans un délai d'une semaine après la livraison et les défauts cachés dans un délai d'une semaine après leur constatation.

En cas de violation d'obligations délictuelles, contractuelles ou précontractuelles par peyer bern, la société de distribution désignée ou ses auxiliaires d'exécution, la responsabilité est limitée aux dommages intentionnels et à la négligence grave.

Toute responsabilité pour des dommages indirects ou consécutifs, notamment un manque à gagner, est exclue.

Art. 8 Divers

Les données transmises par l'acheteur lors de la commande sont utilisées exclusivement pour le traitement des commandes. Une transmission des données à des tiers, par exemple au service d'expédition, n'a lieu que si elle est nécessaire au traitement de la commande.

Pour les commandes passées par Internet : Les données de commande sont transmises de manière cryptée et sécurisée. peyer bern n'assume cependant aucune responsabilité pour la sécurité des données pendant ces transmissions via Internet, par exemple en raison d'erreurs techniques du fournisseur d'accès ou d'autres accès non autorisés aux données par des tiers.

Si l'une des dispositions des présentes CGM devait être invalide, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Les parties s'engagent à remplacer une disposition invalide par une disposition valide se rapprochant le plus possible de la disposition invalide.

Art. 9 For et droit applicable

Pour le jugement de toutes les questions litigieuses entre les parties contractantes et résultant du contrat, le siège du transporteur est considéré comme le lieu de juridiction.

Le droit suisse s'applique, à l'exclusion des règles relatives aux droit international privé.

peyer bern, 2023, Version 1